

4

Mr et Mme GROPPI Georges

1060 rue Principale LARRAZ.

Les parcelles AB 104 (Gropi) AB 100-AB 102 (famille a) et AB 269 (Commune de Larra) qui constituaient 1 lot pour lotir ont été déclassés en zone verte et zone verte boisée par le PADD, malgré l'avis défavorable que j'avais inscrit sur le registre d'enquête publique de Novembre 2019.

Je précise, que j'ai déjà en zone verte boisée la Parcelle AB 44 d'une superficie d'un hectare environ. En conclusion, je souhaiterais que les parcelles nommées ci-dessus restent dans le PLU initial.

Pour information, la vente de ce lot (AB 104-102-100 et 269) procurerait à la commune de Larra une source de revenus non négligeable dont les habitants de Larra profiteraient (Renovation Ecole, Vides surveillance bibliothèque etc. ---)

Fait à Larra le 23/11/2020

Mme Gropi